



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES – DCISIF**



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMITÉ DE PILOTAGE DU CIF

12 novembre 2020

# Sommaire

## 1. Bilan des actions 2018-2020

- a. Volet CIF État
- b. Volet opérateurs
- c. Volet SIFm
- d. Volet EPLE

## 2. Gouvernance

- a. Mise à jour du référentiel organisationnel
- b. Projet d'arrêté de création du COPIL CIF
- c. Orientations du contrôle interne financier État
- d. Feuille de route 2020-2021

## 3. Préparation du PAM 2021-2023

- a. La cartographie des processus et des risques financiers renouvelée
- b. Propositions d'actions

# 1. Bilan des actions 2018-2020

## Propos introductifs

Le contrôle interne financier (CIF) est une démarche d'amélioration permanente qui permet de tendre collectivement vers une amélioration de la qualité de l'information financière et des processus qui y sont associés. Cette inscription dans la durée de la démarche de contrôle interne financier suppose des lignes directrices intelligibles et une certaine stabilité des outils et actions mis en œuvre.

Le plan d'action ministériel (PAM) pour le contrôle interne financier (CIF) s'inscrit dans cette stabilité en se structurant en 4 volets:

- État
- Système d'Information Financière ministériel
- Opérateurs
- EPLE

# Actions définies dans le PAM 2018-2020 volet CIF État

## ■ Points forts

- ✔ Pérennisation de l'enquête annuelle sur le niveau de déploiement du CIC qui permet d'apprécier le niveau de déploiement des actions de maîtrise des risques.
- ✔ Mise en œuvre de la feuille de route annuelle ;
- ✔ Rénovation de la cartographie ministérielle des risques financiers. Les risques financiers sont déroulés pour chaque processus ministériel ;
- ✔ La revue annuelle des RCIC permettant d'effectuer leur mise à jour en fonction des évolutions réglementaires et/ou organisationnelles est amorcée. Les RCIC « Chorus: Fonction support », « Heures supplémentaires saisies en établissement » ont été diffusés, les opérations de clôtures progressivement intégrées aux RCI existants.

## ■ Axes d'amélioration

- Consolidation des actions de contrôle de supervision à poursuivre. L'allègement du contrôle a priori du contrôleur budgétaire doit également s'accompagner d'un renforcement des contrôles de supervision a posteriori ;
- Amélioration de la mesure de l'effectivité et de l'efficacité des actions des maîtrise des risques financiers ;
- Poursuite du développement de la documentation et de l'outillage des contrôles ;
- Finalisation des référentiels AESH et commande publique ;
- ✘ Construction d'une formation mieux adaptée aux acteurs opérationnels n'est pas encore arrivée à son terme.

# Actions définies dans le PAM 2018-2020 volet opérateurs

## ■ Points forts

- ✓ Analyse et restitution des résultats de l'enquête annuelle CIB-CIC des opérateurs ;
- ✓ Pérennisation du séminaire annuel ;
- ✓ Suivi des réserves émises par les commissaires aux comptes pour les aspects contrôle interne ;
- ✓ Appropriation des nouveautés issues du GBCP par les établissements ;
- ✓ Diffusion d'un guide des coûts des contrats de recherche ;
- ✓ Diffusion d'une note bimestrielle du contrôle interne permettant de traiter et mutualiser les problématiques rencontrées par les établissements ;
- ✓ Promotion de la maîtrise des risques financiers (formation, groupes de travail), notes d'actualités ;
- ✓ Enrichissement régulier du site pléiade par la publication de documentation opérationnelle, lequel compte 500 inscrits.

## ■ Axes d'amélioration

- ➔ Amélioration de la mutualisation des outils et méthodes employées par les établissements ;
- ✗ Organisation complexe des sessions de formation qui pourrait être compensées à l'avenir par la mise en œuvre de la formation à distance.

# Actions définies dans le PAM 2018-2020 volet SIFm

## ■ Points forts

- ✓ Traitement et analyse de la revue annuelle des habilitations à Chorus Cœur ;
- ✓ Le taux de déploiement des actes de gestion dématérialisé est satisfaisant. Le cadre de mise en œuvre est respecté ;
- ✓ Refonte du RCI « Chorus : fonction support » ;
- ✓ Création d'un espace collaboratif permettant de faciliter la communication et les échanges au sein de la communauté Chorus.

## ■ Axes d'amélioration

- ➔ Renforcement et matérialisation de la politique de gestion des habilitations des applications interfacées à Chorus ;
- ✗ Formalisation de la documentation précisant les attributions et fonction de la mission Chorus ;
- ✗ Mise en œuvre d'un parcours de formation pour améliorer l'appropriation à Chorus, formation à distance à développer.

# Actions définies dans le PAM 2018-2020 volet EPLE

## ■ Points forts

- ✓ Diffusion plus large de la démarche du contrôle interne ;
- ✓ Le plan MRCE initié avec la DAF A3 se déploie progressivement, notamment avec l'utilisation plus large d'ODICé par les EPLE ;
- ✓ Enrichissement de la mallette « MRCE », kit compilant des ressources documentaires pour les EPLE ;
- ✓ Promotion des liens entre le réseau Rconseil et les référents académiques pour le contrôle interne.

## ■ Axes d'amélioration

- ➔ Sensibilisation des ordonnateurs (chefs d'établissement) au contrôle interne.
- ➔ Déploiement des organigrammes fonctionnels nominatifs (OFN) et des plans d'actions.

## ■ Point d'attention

Le calendrier de déploiement d'Op@le a évolué. À partir du 1er janvier 2021 Op@le sera déployé dans 44 établissements et dans l'ensemble des établissements à compter du 1er janvier 2024. Cet ajustement fait suite à des retards dans la livraison de la solution et de ses interfaces lesquels n'ont pas permis la tenue d'une phase de recette suffisante et impacte le PAM.

## 2. Gouvernance

## 2. Gouvernance

### a. Mise à jour du référentiel organisationnel

# Réflexion sur le Référentiel organisationnel du CIF (ROCIF)

Le référentiel organisationnel du contrôle interne constitue le cadre de référence de l'organisation du contrôle interne financier ministériel, visant à pérenniser et stabiliser le dispositif de contrôle interne et son pilotage. A ce titre,

- Il définit l'organisation du contrôle interne financier au sein des MENJS-MESRI ;
- Il décrit les grands principes de l'organisation cible de la démarche contrôle interne ;
- Il précise les principales étapes de conception, de mise en œuvre et d'analyse du contrôle interne.

Sa dernière mise à jour date d'avril 2017.

Pour rappel, il est prévu dans chaque académie :

- la désignation d'un référent promoteur du **contrôle interne comptable**
- la désignation de référents techniques (T2 et HT2)
- la mise en place d'une comitologie : Copil, ....

# Réflexion sur le Référentiel organisationnel du CIF (ROCIF)

Une réflexion doit être menée pour prendre en compte :

- ❑ **l'arrêté du 18 décembre 2018 relatif au cadre de référence interministériel du contrôle interne financier applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'Etat :**
  - Passage du contrôle interne comptable au contrôle interne financier, c'est-à-dire inclure le volet budgétaire :  
**Proposition d'étendre les compétences du réseau existant au CIB et le renommer CIF**
  
- ❑ **l'évolution de l'organisation territoriale des MENJS-MESRI :**
  - Réflexion sur la structuration et le pilotage du contrôle interne au sein des régions académiques notamment avec la mise en place des services régionaux et des services inter-académiques.

Nécessaire besoin de proximité: un relai au bon niveau

## 2. Gouvernance

### b. Projet d'arrêté de création du COPIIL CIF

# Proposition de constitution du COPIL du CIF

Un arrêté doit formaliser la constitution du comité de pilotage pour le contrôle interne financier (COPIL CIF) pour en définir l'organisation, le contour et fixer sa composition

→ Proposition de composition :

## **Pour l'administration centrale :**

Les directeurs ou directrices, le chef du SAAM

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM)

Le chef de la mission ministérielle d'audit interne (MMAI)

Le chef de la mission de contrôle interne pour la maîtrise des risques (MCIMR)

## **Pour les services déconcentrés :**

Académies / régions académiques représentées par le secrétaire général.

## 2. Gouvernance

### c. Orientations du contrôle interne financier État

#### Déploiement d'AGIR

## Orientations du contrôle interne financier État : Le chantier gestion budgétaire et comptable d'Action Publique 2022

- **Allègement des contrôles à priori, responsabilité accrue des gestionnaires**  
→ Exigence renforcée de la sécurisation des procédures financières
- **Fluidification de la chaîne de la dépense** : développement des cartes achats, des cartes affaires, automatisation du paiement de certaines dépenses (Service fait présumé).

### → Actions à mettre en œuvre :

- Développement de la maîtrise des risques financiers au sein du réseau déconcentré de l'État
- **Evaluation périodique de l'effectivité et de l'efficacité des mesures de maîtrise de risques financiers** déployées par les ministères.

**L'Application de Gestion Interne des Risques (AGIR)** est un outil développé par la Direction Générale des Finances Publiques (Dgfi).

AGIR permet de répondre aux enjeux suivants :

- pilotage et mise en place de plans de contrôle nationaux et locaux ;
- développement des contrôles de supervision a posteriori, rendu notamment nécessaire par l'allègement des contrôles a priori menés par les contrôleurs budgétaires ;
- mesure de l'effectivité et l'efficacité des contrôles.

L'application porte également la description des organisations, les grilles de contrôle de supervision a *posteriori* et de corroboration, les plans d'actions à mettre en œuvre suite aux résultats des actions de contrôle.

Un reporting intégré, sous la forme de requêtes accessibles au fil de l'eau, permet de donner les indicateurs nécessaires au pilotage du CIF.

---

**Le ministère s'est positionné pour un déploiement d'AGIR en 2022**

# 2. Gouvernance

## d. Feuille de route 2021

# Feuille de route académique

Le comité de suivi consulté sur l'évolution de la feuille de route constituant le « **Socle CIF** » s'est prononcé pour le maintien du socle minimum, à savoir :

## **Gouvernance et pilotage :**

Définir une organisation et un pilotage du dispositif CIF dans le cadre de la réforme territoriale : référents, organigramme, plan d'actions  
Assurer une traçabilité du dispositif

## **Déploiement :**

Mettre en œuvre les actions de maîtrise des risques (AMR) prioritaires des référentiels  
Mettre en œuvre les requêtes thématiques de la DAF C3  
Renforcer « l'environnement de contrôle » sur les processus de rémunération (habilitations et délégations de signature)

## **Evaluation :**

Assurer l'effectivité du contrôle dont la remontée des reporting spécifiques

**Accompagnement :** Accompagner les EPLE dans l'utilisation de l'outil ODICé

# 3. Préparation du PAM 2021-2023

# 3. Préparation du PAM 2021-2023

## a. La cartographie des processus et des risques financiers rénovée

# Etat des lieux

La cartographie budgétaire des risques majeurs est structurée par programme. Sa dernière mise à jour date de 2017.

La cartographie comptable est organisée autour des processus, tous programmes confondus. Elle date de 2018-2019.

Dans la NEC 2019, la recommandation de la cour des Comptes est :

« Formaliser de manière explicite, dans la carte des risques, le lien entre processus, risques associés et actions de maîtrise des risques. »

## Démarche : partie budgétaire

### ✓ Processus :

- Il n'existe pas de carte normalisée
- Identification de catégories et de processus

### ✓ Risques :

- Identification des risques « macros » et détaillés

Catégorie	Process	Obj	Risques	Risques détaillés
Pilotage RH	Emplois	S	Dépassement du plafond d'emplois/schémas d'emplois	Prévision erronée des départs à la retraite et autres départs
				Dépassement du plafond d'emplois/schémas d'emplois
	Masse salariale	S	Défaut de pilotage des crédits et/ou absence de disponibilité des crédits	Erreurs dans les calculs de prévision, notamment pour le calcul du socle du PLF et pour le calcul de la lfr : risques internes : méthode de prévision inappropriée, appréhension éronnée des évènements de gestion (report en paie, campagnes de promotion...) risques externes : impact des rappels sur un mois ultérieur ou N+1,
S				Programmation budgétaire déficiente (Evaluation incertaine des besoins et/ou défaut dans
AESH (T2 et quasi T2)	Masse salariale		Programmation budgétaire déficiente (Evaluation incertaine des besoins et/ou défaut dans répartition des crédits)	Mauvais calibrage entre les enveloppes T2 et HT2
			Programmation budgétaire déficiente (Evaluation incertaine des besoins et/ou défaut dans répartition des crédits)	Décalage entre le financement et la notification
				Capacité à anticiper les CDI

## Démarche : partie comptable

- ✓ Processus : choix du modèle de la DGFIP
- ✓ Risques : environ 160 risques identifiés regroupés en une trentaine de « macro-risques »
- ✓ Identification des risques : par processus ou sous-processus avec cotation des risques
- ✓ Cartographie simplifiée : cotation au regard des enjeux financiers et de la criticité

Cycles	Sous-cycles	Processus	Sous-processus
CHARGES	CHARGES DE PERSONNELS	Rémunérations	PSOP et hors PSOP
		Personnel (dont rémunérations hors PSOP)	Contribution transport Action sociale

GRAPHIE DES RISQUES								
Indice	Appréciation du risque (mérité)			Description du risque de contôle Dispositifs de maîtrise du risque (procédés / documentaires / logiciels)	Appréciation du risque de contôle			
	Impact	Probabilité de survenance	Criticité		Efficacité	Efficacité	Appréciation du risque résiduel	Appréciation du risque résiduel
Indice	Critique	Probable	4	A. virements DAF C2			4	Très fort
Indice	Médiocre	Possible	2	R.OI du processus des rémunérations	Peu efficace		2	Moyen

Processus	Sous-processus	Enjeu financier	Indice enjeu financier (1)	Nb risques recensés (A)	Criticité maximale (B = A * C)	Total cotation des risques (C)	Ratio criticité C/(A)	Indice criticité (2)	Cotation globale du processus (1 * 2)	Appréciation de la criticité globale du processus
Rémunérations et autres dépenses de personnel	Tous	66 108,71	5	17	68	42	62%	4	28	Très forte
Commande publique		3 079,1	2	15	60	23	38%	2	4	Faible
Baux		130,30	2	10	40	13	33%	2	4	Faible
Frais afférents au personnel	Tous	138,37	2	16	64	28	44%	3	6	Moyenne

## La suite

- ✓ Validation de la démarche
- ✓ Cotation des risques avec les acteurs de terrain : administration centrale puis académies
- ✓ Recensement et valorisation des actions de maîtrise de risques existantes
- ✓ Lier les cartes comptable et budgétaire
- ✓ Rapprocher les processus ministériels des processus financiers

→ **Construction du plan d'action ministériel 2021-2023 du contrôle interne financier**

# 3. Préparation du PAM 2021-2023

## b. Propositions d'actions

# Plan d'actions ministériel du CIF

Le plan d'actions ministériel 2021-2023 pour le contrôle interne financier est construit en conservant une stabilité dans la structuration :

➤ 4 volets :

- État
- Système d'Information
- Opérateurs
- EPLE

➤ 3 axes directeurs :

- Améliorer
- Étendre et renforcer
- Accompagner

## Volet CIF Etat

Le cadre de réflexion s'inscrit dans un contexte :

- d'évaluation externe (NEC par Cour des comptes, contrôle interne budgétaire par CBCM...) ;
- d'exigences liées à des évolutions réglementaires (allègement des contrôles a priori) et organisationnelles (réforme territoriale).

→ dans un objectif d'amélioration de notre dispositif de contrôle interne en mesurant son efficacité dans le cadre d'évaluation interne.

A cet effet, parmi les actions qualifiées de pérennes ou renouvelées, des actions prédominantes ont été recensées :

- Mener les travaux sur la qualité de la programmation des dépenses de titre 2 ;
- Accompagner les académies dans l'adaptation des dispositifs de CIF dans le cadre de la réforme territoriale ;
- Articuler le CIF et le CI métier RH dans le cadre de la trajectoire SI RH (RenoirRH) ;
- Sécuriser le déploiement du service fait présumé et la mise en œuvre des ordres de paiement a posteriori ;
- Conduire le chantier d'acquisition, d'adaptation et de déploiement d'AGIR.

## Volet SI

Article 69 du décret GBCP : le RFFIM est garant « *de la correcte prise en compte* » des règles de gestion « *dans les systèmes d'information propres à son ministère et dans le système d'information financière de l'Etat* ».

En plus du **SIFE Chorus et des applications ministérielles métiers** interfacées, le périmètre du volet SI évolue pour intégrer des activités liées à l'accès à d'autres SI de gestion, notamment **les SIERH actuels et RENOIR RH** (ex: revue d'habilitations).

Pour répondre à de nombreux besoins émanant de différents acteurs, des enjeux porteront aussi sur la mise en œuvre d'une **offre décisionnelle** et de **l'accès à Chorus à distance**.

## Volet opérateurs

L'animation soutenue et l'accompagnement des opérateurs est toujours au centre de ce volet. Des progrès sont notables dans la démarche de maîtrise des risques en constatant une plus forte implication des opérateurs de l'ESR notamment.

Au-delà des résultats de l'enquête annuelle CICB (DB/DGFIP) et du séminaire annuel opérateurs toujours très apprécié, les enjeux porteront essentiellement sur la production et la diffusion régulière de documents, d'informations ou de formations dans un double objectif de favoriser :

- les échanges et tendre à renforcer la mutualisation (note bimestrielle, supports réutilisables en établissement) ;
- le partage des pratiques en s'appuyant sur les établissements avancés et volontaires (méthodologie, outils, conseils) pour en faire bénéficier les établissements / organismes en voie de progrès.

Des actions plus spécifiques ont été identifiées sur des thématiques concernant la sécurisation de l'activité immobilière dans l'optique de la dévolution du patrimoine immobilier et l'accompagnement des établissements dans la connaissance des coûts.

## Volet EPLE

Le plan MRCF 2017-2020 (ODICé, OFN, Plan d'action) en EPLE étant arrivé à son terme, les actions essentielles porteront sur la mise en œuvre par un suivi et un appui du pilotage académique. Des axes d'amélioration (ex : Odicé) sont identifiés et permettront d'enrichir la mallette d'outils créée à cette occasion.

Les déploiements des PGI Op@le et Oper@ seront les événements majeurs et seront accompagnés notamment dans la migration à partir des outils existants. Ces nouveaux SI très structurants permettront de :

- renforcer la sécurisation des processus par une meilleure traçabilité et une automatisation accrue (sécurisation de la paie avec Op@le) ;
- disposer d'une offre décisionnelle pour améliorer le pilotage au moyen de restitutions sur la situation comptable et budgétaire des EPLE et parfaire la visibilité au niveau national.

## PROPOSITIONS : volet État

Volet	Axe améliorer	Acteurs	Statut
CIF Etat	Actualiser annuellement la cartographie ministérielle des risques financiers	DCISIF	
	Répondre à l'enquête annuelle sur le niveau de déploiement du CIC	Académies AC	
	Définir et mettre en œuvre la feuille de route annuelle, notamment les contrôles de supervision	Académies AC	
	Réaliser avec les pilotes de processus la revue annuelle des RCI, le toilettage des AMR et l'intégration d'indicateurs « qualité »	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Finaliser la mise à jour du RCI Commande Publique	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Mettre à jour le RCI Bourses de l'enseignement supérieur	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Articuler le CIF et le CI métier RH dans le cadre de la trajectoire SI RH (RenoirRH)	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Enrichir le contenu du guide des opérations de clôture notamment par des fiches thématiques	DCISIF	

## PROPOSITIONS : volet État

Volet	Axe renforcer	Acteurs	Statut
CIF État	Finaliser le RCI « Rémunération des personnels de l'assistance éducative (T2 et HT2) »	Pilote de processus, DCISIF	
	Mener les travaux sur la qualité de la programmation des dépenses de titre 2	DAF C2, DCISIF	
	Créer le RCI portant sur les opérations d'investissement	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Finaliser la construction du guide et créer le RCI « Immobilisations »	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Créer un guide de procédure sur la gestion des flux de dépense	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Créer le RCI « gestion des flux de dépense »	DCISIF, Pilotes de processus, Académies	
	Sécuriser le déploiement du service fait présumé et la mise en œuvre des ordres de paiement a posteriori	DCISIF	
	Construire le RCI « transferts aux organisations internationales »	DAF B3, DCISIF	
	Conduire le chantier d'acquisition, d'adaptation et de déploiement d'AGIR	DCISIF	

## PROPOSITIONS : volet État

Volet	Axe accompagner	Acteurs	Statut
CIF Etat	Alimenter l'espace espace collaboratif	DCISIF	
	Favoriser la mutualisation et le partage entre académies (développer le forum d'échange)	DCISIF	
	Accompagner les académies pour l'adaptation de leurs dispositifs de CIF dans le cadre de la réforme territoriale	DCISIF	
	Ajuster la structure et l'organisation du dispositif de CIF (acteurs, typologie et outillage des contrôles)	DCISIF	
	Construire et proposer une offre de formation, notamment à distance, pour les académies	DCISIF	

## PROPOSITIONS : volet opérateurs

Volet	Consolider	Acteurs	Statut
O P E R A T E U R S	Analyser l'enquête annuelle CIB-CIC des opérateurs et corroboration et améliorer le niveau qualitatif des éléments probants	DAF A et B, DCISIF	
	Organiser annuellement un séminaire commun réunissant les acteurs en établissements du contrôle interne financier de la MIREs et les opérateurs de la MIES et intervenir dans les diverses manifestations à l'initiative des associations professionnelles	DAF B	
	Produire et diffuser régulièrement des documents, informations ou formation afin de favoriser les échanges et tendre à renforcer la mutualisation (note bimestrielle, supports réutilisables en établissement)	DAF B	
	Favoriser le partage des pratiques en s'appuyant sur les établissements avancés et volontaires (méthodologie, outils, conseils) pour en faire bénéficier les établissements / organismes en voie de progrès	DAF B	
	Renforcer la maîtrise et l'appropriation par les établissements de la réglementation financière et de ses évolutions	DAF A et B	

## PROPOSITIONS : volet opérateurs

Volet	Etendre	Acteurs	Statut
O P E R A T E U R S	Poursuivre le recensement des outils et méthodes employés au sein des établissements pour en faciliter la diffusion et renforcer la mutualisation	DAF A et B	
	Produire des documents génériques, selon les besoins recensés, et les mettre à disposition des établissements	DAF A et B	
	Produire un guide sur la sécurisation de l'activité immobilière dans l'optique de la dévolution du patrimoine immobilier	DGESIP, DAF B	
	Accompagner les établissements dans la connaissance des coûts	DAF B	
	Accentuer les travaux sur le contrôle interne budgétaire et poursuivre la convergence des démarches de maîtrise de risques	DAF A et B, DCISIF	
	Assurer le suivi des réserves émises par les commissaires aux comptes lors de la certification des comptes des établissements de la MIREs	DGESIP, DAF B	

Assurer le suivi du passage en conseil d'administration du dispositif de CI de l'établissement et de son suivi

## PROPOSITIONS : volet opérateurs

Volet	Accompagner	Acteurs	Statut
O P E R A T E U R S	Renforcer l'attractivité du site Pléiade et renforcer le réseau métier	DAF B, BEAG	
	Mettre à disposition des outils de formations et participer à des actions de sensibilisation sur le sujet auprès des établissements	DAF A et B, DCISIF	

## PROPOSITIONS : volet SI

Volet	Axe sécuriser	Acteurs	Statut
SI	Suivre et contrôler les habilitations à Chorus (Cœur et formulaire) par la réalisation de la revue annuelle des habilitations et en exploiter les résultats	DCSIF, Académies, Services AC	
	Adapter et déployer la matrice d'incompatibilité des rôles Chorus réalisée dans le cadre des travaux interministériels	DCSIF	
	Matérialiser, valider et diffuser la politique de gestion des habilitations des AMM interfacées avec Chorus ou Chorus-DT et la mettre en œuvre	DCSIF, DNE, MOA	
	Suivre la mise en place d'une revue annuelle a minima et contrôler les habilitations aux SIERH	DCSIF, Académies	
	Poursuivre et finaliser le déploiement de la dématérialisation des actes : déploiement de Chorus formulaire en AC notamment	DCSIF	

## PROPOSITIONS : volet SI

Volet	Axe étendre	Acteurs	Statut
SI	Mettre en œuvre les aspects techniques des impacts de la réforme	DCISIF, Académies	
	Finaliser le déploiement de Chorus-Pro auprès des établissements scolaires (EPLE) et opérateurs (universités...)	DCISIF, DAF A3, AMUE, COCKTAIL	
	Assurer, suivre les travaux et déployer la dématérialisation des PJ dans Chorus-DT	SAAM, DCISIF	
	Développer l'offre décisionnelle	DCISIF, DNE, Services AC	
Volet	Axe accompagner	Acteurs	Statut
SI	Renforcer la formation des utilisateurs à Chorus et Chorus formulaire	DCISIF, SAAM, IHEEF	
	Accompagner le déploiement des dernières vagues de dématérialisation des actes et des factures et sécuriser l'archivage numérique	DCISIF	
	Animer le réseau des CCA et développer le partage d'information et des pratiques via pléiade	DCISIF, Services AC	
	Accompagner la mise en place de l'accès à Chorus à distance	DNE	

## PROPOSITIONS : volet EPLE

Volet	Axe pilotage	Acteurs	Statut
EPLÉ	Renforcer la gouvernance et le pilotage académiques pour un appui et un suivi coordonné de la mise en œuvre de la MRCF en EPLE	Académies	
	Compléter et améliorer l'outil d'autodiagnostic ODICé pour permettre aux EPLE de renseigner un organigramme fonctionnel nominatif ainsi qu'un plan d'action	DAF A3	
	Pérenniser et améliorer l'enquête de restitution du déploiement de la MRCF en EPLE, l'exploiter pour adapter les actions d'accompagnement des académies	DAF A3, DCISIF	
	Enrichir la mallette MRCF en tant que de besoin	DAF A3, DCISIF	

## PROPOSITIONS : volet EPLE

Volet	Axe articuler les projets	Acteurs	Statut
EPLÉ	Participer aux travaux de sécurisation du processus de rémunération des personnels de l'assistance éducative	Services AC, Académies	
	Accompagner la migration vers les outils Op@le et Opera (automatisation accrue)	DAF A3 et C3	
	Décisionnel: modifier Cofipilotage (pour disposer des indicateurs comptables et financiers des EPLE, au mieux tous les 3 mois au lieu d'1 fois par an)	DAF A3	
	Renforcer la sécurisation des processus par une meilleure traçabilité et une automatisation accrue	DAF A3	

Volet	Axe articuler les projets	Acteurs	Statut
EPLÉ	Accompagner les EPLE pour atteindre les pré-requis pour le passage à op@le : conformité de la comptabilité générale (comptabilité accessoire)	DAF A3, Académies	
	Formation des agents : intégrer un module au cursus des personnels de direction MRCF au cursus de formation des ordonnateurs	DCISIF, DAF A3, Académies	

# Direction des Affaires Financières

## Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière (DCISIF)

### Contacts

[claire.galy@education.gouv.fr](mailto:claire.galy@education.gouv.fr)

Cheffe du DCISIF

[catherine.demez@education.gouv.fr](mailto:catherine.demez@education.gouv.fr)

[Roger.roubille@education.gouv.fr](mailto:Roger.roubille@education.gouv.fr)

Chefs de projet CIC

[pilotage.cif@education.gouv.fr](mailto:pilotage.cif@education.gouv.fr)

<https://www.pleiade.education.fr/StructuresMetiers/GBFC/000020/000005/Pages/2.aspx>